



Compétences acquises :

- ~ Capacité démontrée d’agir en tant que porte-parole d’un groupe représentant un segment important de la population canadienne;
- ~ Capacité démontrée d’exercer du leadership de type « rassembleur »;
- ~ Capacité d’intervention auprès des politiciens de divers partis politiques afin de représenter adéquatement les francophones et acadiens vivant en situation minoritaire;
- ~ Connaissance des médias canadiens et excellente capacité de communication et de vulgarisation;
- ~ Bonne connaissance du développement des communautés francophones et acadiennes du Canada et des enjeux auxquels elles font face;
- ~ Engagement démontré envers le développement des communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire;
- ~ Sens politique reconnu, bon sens de la stratégie et bonne capacité d’analyse;
- ~ Avoir développé une bonne crédibilité et être reconnu auprès de personnes œuvrant dans divers milieux, dont celui de la politique canadienne et de la francophonie;
- ~ Excellente connaissance du rôle de la FCFA du Canada et engagement démontré envers la vision, la mission et les buts de l’organisme;
- ~ Bonne connaissance des principaux réseaux de la francophonie dans les communautés francophones et acadiennes du Canada;
- ~ Capable de s’exprimer couramment dans les deux langues officielles du Canada.

Compétences souhaitables :

- ~ Avoir œuvré dans un rôle de leadership dans un ou des organismes à but non lucratif représentant les francophones ou les acadiens vivant en situation minoritaire;
- ~ Être connu auprès de diverses personnes œuvrant dans divers milieux, dont le milieu politique canadien;
- ~ Bonnes connaissances des enjeux reliés à divers secteurs du développement de la francophonie minoritaire;
- ~ Très bonne connaissance des communautés francophones et acadiennes;
- ~ Très bonne connaissance des principaux réseaux de la francophonie en situation minoritaire du Canada;
- ~ Avoir œuvré au sein d'organismes sans but lucratif et avoir travaillé avec une équipe de permanents.

Éléments à retenir :

- ~ La vice-présidence est membre du Bureau de direction de la FCFA;
- ~ La vice-présidence peut être appelée à se déplacer de temps à autre dans le pays et parfois, à l'extérieur du pays;
- ~ La vice-présidence doit, en tout temps, démontrer de l'impartialité, de la neutralité et de la non-partisannerie dans ses interventions. À cette fin, tout candidat ou toute candidate qui désire soumettre sa candidature, ne doit être membre d'aucun parti politique au moment de soumettre celle-ci;
- ~ La vice-présidence préside le Comité des suivis du Forum des leaders; elle peut également présider divers autres comités, groupes de travail;
- ~ La vice-présidence est appuyée par un secrétariat permanent.